

## Collecte spécifique du VERRE des professionnels

### Horaires de collecte

- Du 1<sup>er</sup> Octobre au 31 Mars :

Lundi à partir de 5h

- Du 1<sup>er</sup> avril au 30 Septembre :

Lundi et vendredi à partir de 5h.



### Collecte les jours fériés

La collecte a lieu tous les jours fériés, sauf les 1<sup>er</sup> janvier, 1<sup>er</sup> mai et 25 décembre.

- si ces dates tombent un lundi, la collecte a lieu le mardi.
- Si ces dates tombent un vendredi, la collecte a lieu le jeudi.

### Règlement de collecte

Les verres doivent être :

- Mis **dans des sacs transparents** fournis par le SICTOMU ;
- Sortis **la veille au soir** ;
- Déposés **devant le commerce**.

**Les sacs sont disponibles sur simple demande**

Par tél. 04.66.22.98.69 ou par mail : [redevance.pro@sictomu.fr](mailto:redevance.pro@sictomu.fr)

Pour toute information, contactez Tifenn JAEGERT : 04.66.22.98.69